

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation 18/06/2026	Le trente juin deux mille vingt-six à vingt heures trente,
Date d'affichage 30/06/2026	Le Conseil municipal s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Alain MOMON, Maire.
Nombre de conseillers : En exercice.....23 Présents.....20 Votants.....23	Etaient présents(es) : Alain MOMON, Vanessa GANDON, Daniel DESSOGNE, Michel DOYEN, Valérie BOCQUEL, Michael GUYONNET, Régine BRIOIS-BRAUN, Benjamin HOLOFFE, Marc JEGOU, Tom MAHÉ, Brigitte GOUYON, Tiffany MINO, Geneviève DARGNAT, Eric SAINT-SEBASTIEN, Caroline CESNEUT, Patrice SAINTON, Baptiste TOINOT, Gwenaële ALBERTELLI, Hermann TYNDAL et Josiane PACHOLSKI formant la majorité des membres en exercice. Absents excusés avec procuration : Laetitia GUISTEL pouvoir à Régine BRAUN Elisabeth FRONTIN pouvoir à Eric SAINT SEBASTIEN Pascale PALARD pouvoir à Valérie BOCQUEL Absent(s) :
Réf : 2026-064 Objet : Renouvellement du contrat de l'intervenante sportive Le Maire certifie que la présente délibération a été déposée en Sous-Préfecture de Fontainebleau au titre du contrôle de la légalité le 30/06/2026 et qu'elle a été rendue exécutoire le 30/06/2026 Le Maire, A. MOMON	Secrétaire de séance : Michel DOYEN

Réf : 2026-064- Renouvellement du contrat de l'intervenante sportive

Vu le Code général de la fonction publique ;

Considérant l'intérêt de maintenir les activités physiques et sportives proposées par la commune auprès des écoles et des différents services municipaux ;

Considérant qu'il convient de renouveler le contrat de l'intervenante sportive pour la période du 1er septembre 2026 au 2 juillet 2027 ;

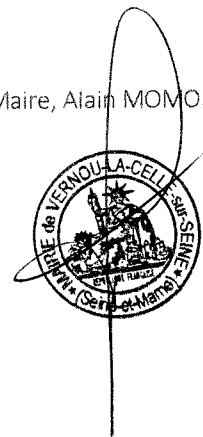
Après en avoir délibéré, le Conseil municipal

DECIDE à l'unanimité des membres présents et représentés :

- D'autoriser le renouvellement du contrat de l'intervenante sportive pour la période du 1er septembre 2026 au 2 juillet 2027.
- Préciser que les crédits nécessaires à la rémunération de l'intéressée sont inscrits au budget communal.
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer le contrat correspondant ainsi que tout document nécessaire à son exécution.

EXTRAIT CONFORME AU REGISTRE DES DELIBERATIONS
A VERNOU-LA CELLE SUR SEINE, le 30/06/2026

Le Maire, Alain MOMON



Secrétaire de séance : Michel DOYEN

A handwritten signature, likely of Michel DOYEN, the secretary of the session.